



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Pegc | www.snuipp.fr

CONSULTATION NATIONALE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES
Contribution du SNUipp-FSU
Syndicat National des Instituteurs, Professeurs des écoles et Pegc

Tout le monde en convient. Notre école n'a pas trouvé le bon rythme. De l'avis de beaucoup d'acteurs, de chercheurs et d'observateurs, la situation de l'école primaire est encore aggravée par les effets de la suppression du samedi matin imposée par Xavier Darcos, les jours de classe étant concentrés sur 4 jours hebdomadaires. En résulte une année scolaire parmi les plus courtes en Europe, avec 864 heures de classe pour les élèves, réparties sur 144 jours. Elle était de 936 heures jusqu'en 2008. Dans les pays étudiés par l'OCDE, les élèves ont classe en moyenne 160 jours par an (200 en Italie, 190 en Finlande et au Royaume-Uni, 175 en Espagne...).

Mais c'est l'ensemble des réformes imposées ces 3 dernières années qui ne va pas dans le bon sens ! Avec du recul et sur fond de politique éducative tout entière tendue vers les suppressions massives de postes, chacun sait qu'au delà de la suppression du samedi matin, ce sont les nouveaux programmes, l'introduction de l'aide personnalisée (qui alourdit encore la journée des élèves les plus fragiles), le nouveau protocole d'évaluation, qui ont déstabilisé notre métier. Ces mesures ne constituent pas une réponse pertinente à l'exigence de lutte contre les inégalités scolaires si prégnantes dans notre système éducatif. Car la question des rythmes ne saurait, à elle seule, répondre aux exigences de la réussite de tous les élèves : elle n'est qu'un élément parmi d'autres. L'organisation du temps scolaire a évolué au cours de , souvent influencée par des intérêts économiques, politiques, sociétaux reléguant alors les besoins de l'enfant au second plan. On serait même tenté de dire que cela fait 30 ans qu'en matière de rythme, « *on sait ce qu'il ne faut pas faire mais on le fait quand même.* » Modifier les rythmes aura donc des répercussions sur l'organisation du temps social.

Grandir, s'épanouir, réussir, ... l'intérêt de tous les enfants. Vraiment tous !

Pour le SNUipp, le cœur du débat doit être le temps et **l'intérêt de l'enfant. L'objectif étant la mise en œuvre des meilleures conditions possibles de réussite des élèves**, non la recherche de nouvelles coupes budgétaires. Les mesures qui pourraient découler de la conférence initiée par le ministère de l'éducation nationale, doivent améliorer le climat scolaire pour de meilleures conditions d'apprentissage des élèves et d'enseignement des enseignants.

Les évaluations PISA 2009 confirment le caractère inégalitaire de notre école. « *L'emploi du temps* », dans et hors l'école, devrait avoir pour première préoccupation de contrer les inégalités sociales, territoriales et économiques. Il s'agit bien, alors, de considérer la globalité du temps de l'enfant et de ne pas réduire la question à 4 jours ou 4 jours et demi en se cantonnant au temps scolaire.

Apprendre, se cultiver, développer des compétences, devenir citoyen ne se réalisent pas exclusivement entre les murs et dans le temps de l'école.

Que l'enfant soit issu d'un milieu favorisé ou non, la donne change. Difficultés à financer les activités sur le temps libre, moindre disponibilité des parents liée aux horaires de travail ou à la situation sociale, contraintes des transports... la France compte 2 millions de familles monoparentales et 2 millions d'enfants pauvres. Insuffisance du temps de repos et de sommeil, coucher trop tardif, réveil très matinal (travail des parents et accueil à l'école parfois dès 7h30, ramassage scolaire)... peuvent être responsables d'une fatigue qui rend plus aléatoires l'attention à l'école, les apprentissages et la réussite scolaire.

Apprendre dans le temps, apprendre dans les temps Penser les temps de l'enfant dans leur globalité

Impossible d'avoir une réflexion sur les rythmes scolaires sans avoir une pensée globale sur tous les temps qui structurent la journée de l'enfant.

En effet, « *le temps scolaire occupe 1/4 du temps d'une journée d'un enfant et seulement 10 % d'une année. Et pourtant c'est autour de ce 1/10 qu'est organisé son emploi du temps, incluant les temps de transport, la garderie, la restauration scolaire, l'étude, les pratiques culturelles et sportives, sans oublier les devoirs à la maison, cette façon d'exporter du temps scolaire.* » (1)

Penser la cohérence entre les différents temps de l'enfant : cantine, garderies, activités péri-éducatives, transports... nécessite une véritable politique socioculturelle accessible à tous, structurant la vie de l'enfant, compatible avec le temps de la famille. Tous ces temps ne sont donc pas à opposer mais à articuler pour que la journée d'un enfant soit constituée de temps riches, facilitant aussi la découverte, l'épanouissement, la socialisation, les apprentissages, ...

Les chronobiologistes s'accordent à dire que l'organisation globale du temps de l'enfant a de fortes répercussions sur ses capacités d'attention. Les enfants, souvent de milieux défavorisés, qui ne sont pas stimulés hors l'école par des activités de qualité ont des difficultés supplémentaires à entrer dans les apprentissages.



Agir sur le temps scolaire

La question du temps scolaire ne se résume pas à du volume. C'est la qualité, l'utilisation et l'organisation de ce temps qui contribuent à son efficacité pour les élèves. Le temps de l'apprentissage est un temps long. Le pédagogique s'accommode mal de la précipitation, du remplissage, surtout lorsqu'il s'agit de construire pour aider les élèves en difficulté. A ce titre, la mise en œuvre des cycles à l'école primaire reste inachevée faute d'accompagnement des enseignants. La formation de ces derniers reste un des leviers incontournables pour les aider à se doter de compétences professionnelles indispensables à une meilleure réussite des élèves. Il est également indispensable de leur permettre d'accéder aux travaux de la recherche. Il s'agit par là de redonner aux enseignants leur pouvoir d'agir, ce pouvoir qui libère la capacité de créativité et d'inventivité professionnelle afin de mettre en place des pratiques pédagogiques et des organisations de classe qui permettent aux élèves de mieux apprendre.

L'organisation du temps doit permettre une alternance de temps coûteux en attention et de temps de latence nécessaires à la construction des apprentissages. Il ne s'agit pas pour autant de réserver les plages correspondant aux pics d'attention décrites par les chronobiologistes aux seuls fondamentaux mais aux activités de quelque nature qu'elle soit, qui demandent une forte mobilisation d'attention. C'est bien l'ensemble des champs disciplinaires et des activités transversales propres à la polyvalence du premier degré qui concourent à la formation du futur citoyen.

Les effectifs en question

La lourdeur des programmes en vigueur impacte également les rythmes d'enseignement et peut renforcer les inégalités. Il est nécessaire d'équilibrer les contenus des programmes scolaires. La qualité des temps d'activité dépend aussi largement du nombre d'élèves dans la classe. Une étude comme celle menée par T. Picketty et M. Valdenaire (2) montre l'incidence de la taille des classes sur la réussite des élèves. Au niveau des écoles primaires, l'étude met en évidence des effets positifs nettement plus élevés que ceux supposés habituellement : une réduction d'un élève par classe en CE1 avait conduit à une augmentation de 0,7 point du score obtenu par les élèves défavorisés aux évaluations de mathématiques de début de CE2.

« Plus de maîtres que de classes » en réponse

De la même manière, le SNUipp suggère une déconnexion du temps des élèves et du temps des enseignants avec « *plus de maîtres que de classes* ». Ce dispositif permettrait aux enseignants de se concerter, d'avoir plus de marge pour travailler en équipe, de croiser leurs regards sur les élèves de l'école, et de placer le temps d'aide aux élèves sur le temps de classe dès l'apparition des premières difficultés.

Cette mesure offrirait la possibilité d'échanges de service, permettrait de moduler les modes et les temps de groupements. Cette rupture avec le schéma « *un maître / une classe* » sortirait d'un exercice solitaire du métier, permettrait une organisation différente (prise en charge en petits groupes, co-intervention...) et améliorerait la qualité des temps d'enseignement. En 2004, des expériences de maîtres surnuméraires avaient été conduites dans une centaine d'écoles, donnant lieu à un bilan du ministère (3). L'état des lieux révélait une « *extrême diversité des pratiques pédagogiques suscitées par la présence de maîtres surnuméraires* ». La DEP exprimait ainsi que « *la fonction de maître surnuméraire n'est donc nullement standardisée. Elle est en grande partie liée aux particularités de l'environnement de l'école et de la population scolaire qui la fréquente* ».

Parmi les différents modes d'organisations pédagogiques observées, le maître surnuméraire était amené à effectuer des doublages (soutien en lecture, intervention dans toutes les classes, amélioration du travail des autres maîtres), soit en activité polyvalente (prise en charge d'élèves en difficulté) ou de manière plus ciblée dans un seul domaine (anglais, BCD, lecture, aide aux primo-arrivants) ou au développement de partenariats. Quelle que soit l'organisation pédagogique choisie par l'équipe, les constats étaient unanimes, bien que toutes les écoles attestent de la difficulté d'évaluer objectivement l'effet du dispositif sur les progrès des élèves, invoquant la difficulté à isoler les effets de l'action du maître surnuméraire de celle des autres maîtres. Cependant, les évaluations nationales CE2 et 6ème, perçues comme le meilleur indicateur disponible, reflétaient des tendances sur les performances, positives dans la quasi-totalité des 12 expériences observées, parfois ciblées dans un domaine, parfois généralisées (dûes en partie à l'exploitation pédagogique choisie). Excepté ces évaluations caractérisées d'« *objectives* », les données plus subjectives exprimées par les enseignants ou les parents attestaient unanimement d'un effet sur les comportements. Certaines notions sont récurrentes dans l'appréciation des enseignants : intérêt plus accru des élèves pour l'école et le travail scolaire, prise de parole plus aisée et plus fréquente, moins de peur de l'erreur et des difficultés, autonomie accrue, meilleure entrée dans les apprentissages, plus forte motivation, élèves plus détendus et moins agressifs (même en récréation). Certaines équipes ont même relevé un impact positif sur l'image de l'école, en adéquation avec les propos tenus par les parents, qui se disaient tous satisfaits de ce mode d'organisation pédagogique, constatant les effets sur leurs enfants, palliant l'aide qu'ils ne pouvaient pas apporter, notamment en milieux difficiles.

Ce dispositif a été abandonné par le ministère, la politique budgétaire tournant le dos à ces organisations scolaires. La création de postes d'enseignants instituant un climat scolaire plus propice aux apprentissages devient pourtant une nécessité. Et ce d'autant que l'école primaire reste victime d'un sous-investissement chronique. La cour des comptes révèle que le élémentaire est sous-doté de 15% par rapport à la moyenne des autres pays de l'OCDE. 15% de plus, pour se remettre seulement au niveau de nos voisins, c'est l'équivalent de 37 000 postes d'enseignants supplémentaires. Cela permettrait alors la mise en œuvre du « *Plus de maîtres que de classes* » avec une urgence pour les écoles d'éducation prioritaire, écoles abandonnées pour lesquelles ce serait un signal fort de prise en compte des difficultés.



Articuler les temps éducatifs

Les temps périscolaires formels ou informels sont également des occasions pour apprendre, se développer, comprendre le monde, découvrir les autres, ... Ces moments concourent aussi à la réussite éducative car l'enfant peut gagner en autonomie, en socialisation. Autant dire que ces temps sont complémentaires des temps scolaires. De la même manière, ils doivent être de qualité. C'est le cas par exemple de la pause méridienne. Chacun sait que les élèves sont moins disponibles pour les apprentissages après un repas pris dans le bruit et la bousculade.

Ces temps stimulants, hors l'école, à destination des enfants « défavorisés » en particulier et en vue de réduire les effets des inégalités sociales, doivent mettre en synergie les multiples acteurs éducatifs et rendre leurs actions cohérentes. Les associations complémentaires de l'école sont alors des partenaires à part entière. Ceci demande une concertation des acteurs locaux, dans des projets éducatifs construits au niveau local, mais avec un investissement fort de l'Etat sur tout le territoire, dans un souci d'équité.

En effet, les communes, mais aussi dans une moindre mesure les départements et les régions, gèrent une large partie des activités parascolaires : cantine, soutien, équipements sportifs, centres de loisirs, transports... Les communes les plus riches pourront mettre en œuvre des activités péri éducatives de qualité quand les plus déshéritées ne pourront rien ou peu proposer. Cette réalité qui révèle les fortes inégalités en matière d'offre éducative d'une collectivité territoriale à l'autre doit trouver des réponses concrètes. C'est ainsi que le SNUipp demande la création d'un fond de péréquation abondé par l'état qui viendrait aider les communes dans le besoin afin que celles-ci puissent mettre en œuvre une offre éducative de qualité. Trouver les bons rythmes, c'est donc aussi s'en donner les moyens matériels (qualité des locaux scolaires et extrascolaires).

Les temps sociaux recomposés

La modification des rythmes scolaires impacte les temps sociaux. Si le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans avec un enfant reste élevé (89 %), il diminue à la naissance du second et, a fortiori, des suivants. De plus, toutes les études montrent que les mères consacrent au minimum deux fois plus de temps que les pères aux activités familiales et domestiques. Ce déséquilibre influe sur leurs trajectoires professionnelles et notamment sur la décision de travailler à temps partiel. Soutenir le taux de fécondité et permettre le taux d'activité des femmes sont des préoccupations liées à la question de l'organisation du temps de l'enfant et des structures de prise en charge.

Les parents ont des intérêts multiples à concilier avec le rythme de leurs enfants. Sur la journée, une prise en charge est nécessaire sur une large amplitude horaire pour les parents qui travaillent. La réduction du temps scolaire l'après-midi sans autre moyen de prise en charge de service public se traduirait par une baisse importante du travail des femmes et une baisse du taux de natalité (situation allemande). Sur la semaine, un week-end de 2 journées complètes est apprécié par les parents qui souhaitent partir en week-end et facilite l'organisation des couples séparés. La coupure du mercredi sans autre moyen de prise en charge de service public se traduit par du recours au temps partiel (pour les femmes en général). Sur l'année, des difficultés à occuper ou à faire garder les enfants pendant les vacances peuvent apparaître.

Par ailleurs, malgré son poids économique, le secteur touristique ne peut à lui seul bloquer toute évolution. Seuls 9% des familles partent aux sports d'hiver. Cela ne peut guider une réelle politique des rythmes de l'enfant. Le SNUipp suggère qu'une réflexion sans tabou s'engage sur le zonage des vacances d'hiver et de printemps, ainsi que sur le calendrier annuel. Le respect de l'alternance 7 semaines d'école et 2 semaines de vacances est une nécessité.

Un cadrage national, des marges de manœuvres locales ... et une nécessaire concertation

Le temps de l'enfant doit être approché dans sa dimension globale articulant le temps scolaire et le temps extra scolaire, s'attaquant au calendrier annuel avec une réelle rythmicité des temps d'école et de vacances, garantissant l'égalité territoriale en matière d'offre éducative. Autour de ces principes, un cadrage national est nécessaire pour garantir une égalité républicaine sur tout le territoire.

La question de l'organisation des temps de l'enfant est aussi dépendante de considérations locales. Tous les acteurs de terrain doivent être partie prenante dans la construction de projets locaux sur les territoires qui devront articuler en cohérence et en complémentarité temps scolaires et temps périscolaires. Les conseils d'école doivent prendre toute leur place et être entendus sur des aménagements concertés avec les partenaires locaux.

Toute modification doit donc se faire dans la concertation. Le compromis est indispensable pour qu'une nouvelle organisation soit opérationnelle. Pour les enseignants, une nouvelle organisation des temps scolaires ne doit pas dégrader encore les conditions d'exercice du métier. Toute évolution doit être synonyme d'amélioration. Il faut donc que soit mise sur la table la question du travail enseignant et notamment la formation, le temps de concertation, le temps de présence devant élèves.

1 - Contribution du Collectif des associations partenaires de l'école (CAPE)

2 - Les dossiers évaluations et statistiques - Thomas Piketty et Mathieu Valdenaire (École des hautes études en sciences sociales) - N°173 mars 2006

3 - « Des maîtres sumuméraires dans les écoles maternelles et élémentaires (expérimentation 2001-2003) » Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP) 2004